



**Plan de Déplacements du
Cotentin**
Atlas intercommunal
Pôle de Proximité de
Montebourg
Août 2018

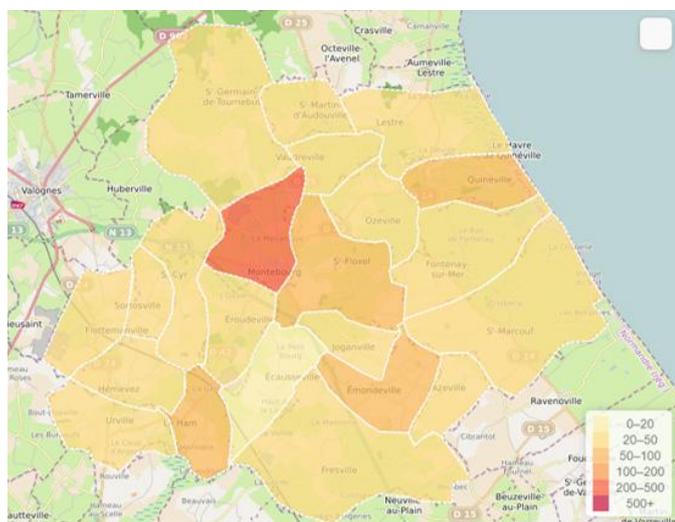
Population

Ce pôle de proximité se compose de 22 communes organisées autour d'une polarité principale, Montebourg. 95 % des communes ont moins de 500 habitants.

Territoire à très faible densité, il connaît toutefois un dynamisme démographique principalement dans les communes arrières littorales.

Cela peut s'expliquer notamment du fait de la proximité des pôles de Valognes et de Carentan.

	Montebourg	CA du Cotentin
Population	6 865	181 636
Evolution de la population (1999-2014)	7,50%	2,60%
Densité de population	79,8	126
Nombre de ménages	2 942	80 955
Part des moins de 18 ans	22%	22%
Part des plus de 65 ans	21%	19%
Captifs potentiels	30%	28%



Densité de population - 2014

Emploi

1 794 emplois

0,64 emplois pour 1 actif occupé

Plus de 58 % des emplois concentrés à Montebourg

Logements

19,7 % de résidences secondaires (contre 13,8 % en moyenne sur la CA)

66 % des ménages disposent d'au moins 1 place de stationnement

Paysages



Entre Terre et Mer

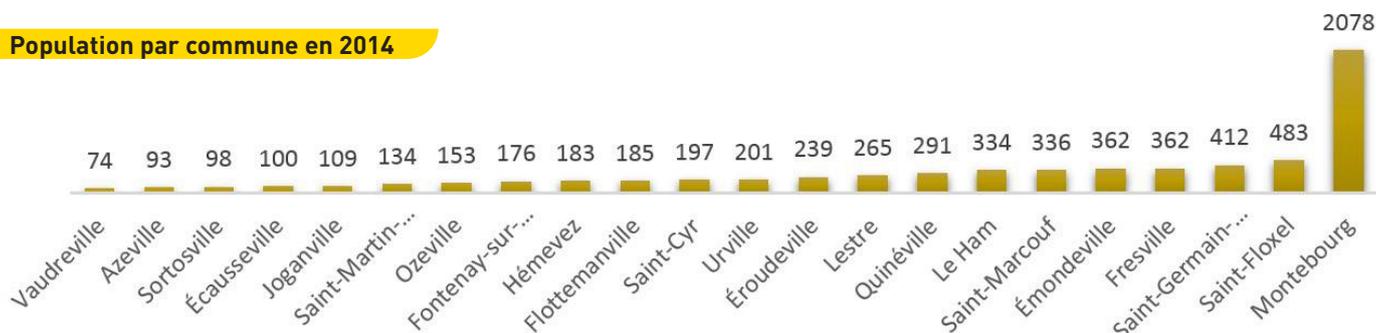


Rural

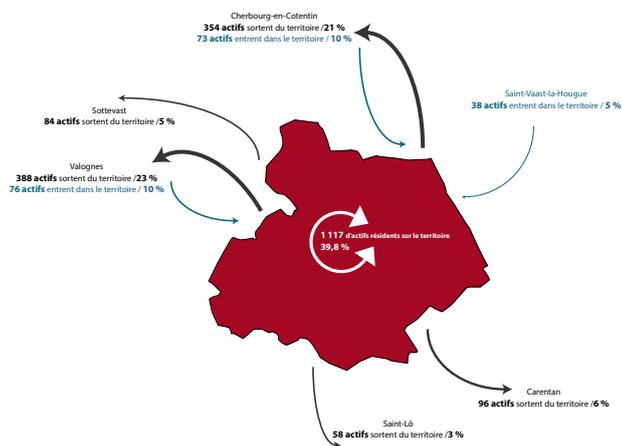


Bocager

Population par commune en 2014



Les déplacements domicile-travail



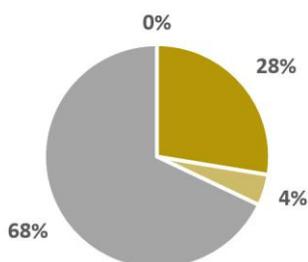
Nombre d'actifs	2 804
Actifs résidant et travaillant sur le territoire	1 117
	-39,80%
Actifs travaillant dans leur commune de résidence	749
	-67%
Actifs travaillant à l'extérieur du territoire	1 687
	-60,20%
Valognes	388
	-23%
Cherbourg-en-Cotentin	354
	-21%
Carentan	96
	-6%
Actifs venant travailler sur le territoire	723
Scolaires résidant et étudiant sur le territoire	913
	-62,10%
Scolaires résidant sur le territoire et étudiant à Cherbourg-en-Cotentin	82
	-5,60%

Les 3 principaux flux internes

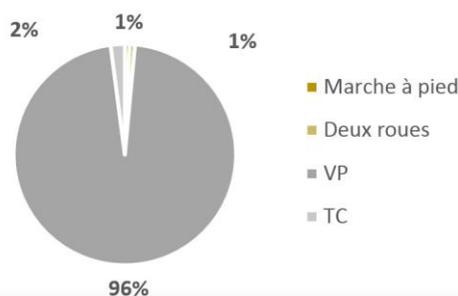
Montebourg	49,70%
Le Ham	5,50%
Saint-Marcouf	5,30%

Prédominance de la voiture pour les déplacements domicile-travail

Mode utilisé par les actifs qui travaillent dans leur commune de résidence

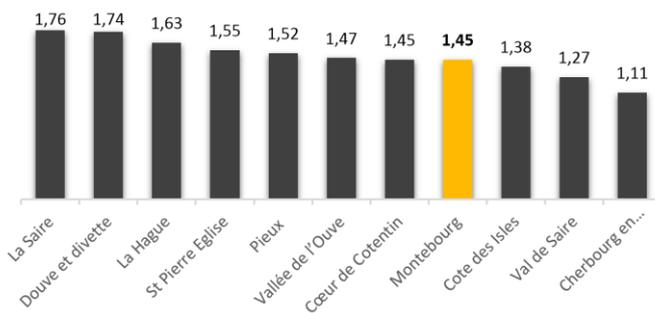


Mode utilisé par les actifs qui quittent leur commune pour aller travailler



Un taux de motorisation des ménages supérieur à la moyenne

Taux de motorisation par territoire

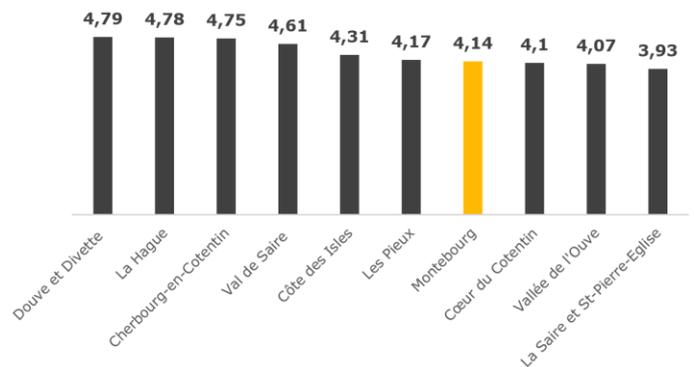


Source : Insee 2014

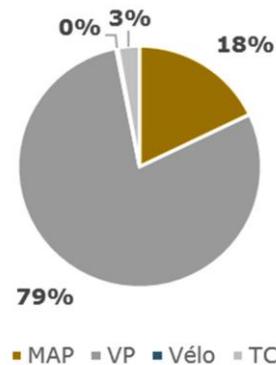
1,45 voitures par ménages
9,3 % de ménages sans voiture (14,5 % à l'échelle de la CA)

Une faible mobilité des habitants du pôle

Déplacements par jour et par personne



Parts modales des déplacements tous motifs



Le travail : 1er motif de déplacements des habitants du territoire (20,1 %) : > à la moyenne du SCOT

Puis les déplacements contraints : 16,7 %

Les achats: 15,5 % des déplacements (vs 4 % à l'échelle de l'enquête)

Source : EDVM 2016

Distances et budget-temps moyens



61,4 minutes quotidiennes consacrées aux déplacements (EDVM Cotentin : 70,9 min)



31,4 kilomètres parcourus chaque jour en moyenne par personne (EDVM Cotentin : 24,6 km)

Source : EDVM 2016

L'accessibilité routière



Une bonne accessibilité routière avec la RN13 puisque l'ensemble des communes se situe à moins de 10 minutes d'un échangeur situé sur l'axe.

Sa situation centrale permet au territoire un accès à Cherbourg-en-Cotentin et de Carentan en moins de 30 min et à Valognes en 10 min.

Le trafic routier



La D650 supporte un trafic allant jusqu'à 20 000 véhicules/jour. (1 toutes les 2 secondes) entre Valognes et Montebourg

Un trafic faible sur la D14 et la D42 mais une proportion de PL importante : environ 9 % du trafic soit 200 à 400 PL par jour

Montebourg comme porte d'entrée de l'Est du territoire

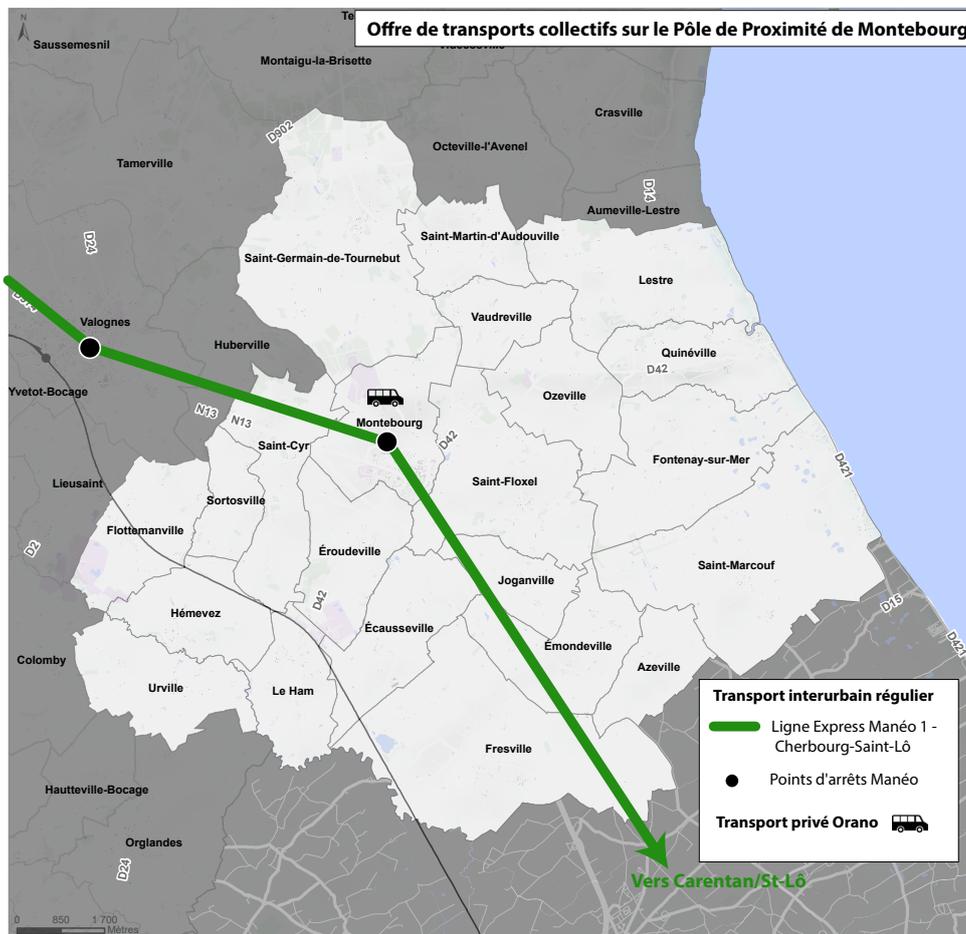
L'accidentologie



Une concentration des accidents sur les secteurs urbanisés et les axes structurants (RN13)

Près de 3 % des accidents sur la période sont localisés sur le PP de Montebourg (4 % de la population de la CA)

Les transports collectifs



Une desserte routière interurbaine : Ligne express Manéo 1 – Cherbourg-Saint-Lô

Le territoire n'est desservi par aucune offre de transport à la demande, au contraire de la majorité des Pôles de Proximité du territoire

Une offre de transport privé vers l'entreprise Orano à la Hague

Les aménagements modes doux

Seule la commune de **Montebourg** a mis en place des aménagements dédiés aux modes doux : zones de rencontres

Le GR223 : itinéraire de grande randonnée

Plusieurs circuits de randonnée à pied et à vélo

Les mesures d'apaisement de la voirie

1 commune sur 22 a mis en place des mesures d'apaisement de la voirie : une zone 30 sur la traversée de **Montebourg**

Le covoiturage

Aucune aire de covoiturage n'a été recensée sur le territoire du Pôle de Proximité de Montebourg



Aménagement modes doux – Bourg de Montebourg



Zone 30 - Montebourg



Valoriser l'accessibilité du secteur, porte d'entrée du Val de Saire, (projet de contournement routier), limiter le trafic de transit



Améliorer les liaisons Est-Ouest, depuis et vers les principaux pôles du territoire



Développer une desserte en TC adaptée aux populations captives (jeunes, personnes âgées...) pour accéder aux services et équipements du secteur



Développer des itinéraires potentiels modes doux, valorisant le potentiel touristique du secteur



Optimiser l'usage de la voiture sur ce secteur peu dense, en préconisant le développement le covoiturage sous diverses formes (solidaire, autopost organisé...)



Communiquer sur les offres alternatives à la voiture, et l'améliorer plus particulièrement auprès des populations captives



Communauté d'agglomération du Cotentin
8 rue des vindits, 50130 Cherbourg-en-Cotentin

 [@LeCotentin](https://twitter.com/LeCotentin) www.lecotentin.fr